

Conditions Générales de Vente

ALLOPNEUS

à destination des professionnels

Effectives au 31 juillet 2025– Version 2.0

VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT CES CONDITIONS GENERALES DE VENTE : ELLES DEFINISSENT LES CONDITIONS ET RESTRICTIONS DE VENTE QUE VOUS ACCEPTEZ EN PASSANT COMMANDE SUR LE SITE INTERNET D'ALLOPNEUS.

TABLE DES MATIERES

1	DEFINITIONS	2
2	OBJET ET APPLICATION DES CGV	3
3	MODALITES DE COMMANDE.....	3
3.1	INSCRIPTION / CREATION ET UTILISATION DU COMPTE.....	3
3.2	SELECTION DES PRODUITS ET FINALISATION DE LA COMMANDE	4
3.3	VALIDATION DE LA COMMANDE.....	5
3.4	COMMANDE PAR TELEPHONE	5
4	PAIEMENT	6
4.1	PRIX	6
4.2	MOYENS DE PAIEMENT	7
5	LIVRAISON	7
5.1	LIEU DE LIVRAISON	7
5.2	MODALITES DE LIVRAISON	8
5.3	RETARD DE LIVRAISON.....	8
5.4	RISQUES	8
5.5	RECEPTION DES PRODUITS ET NON-CONFORMITE.....	9
5.6	DROIT DE RETRACTATION	9
5.7	DELAJ DE GARDE.....	11
6	GARANTIES ET RESPONSABILITES	11
6.1	GARANTIES APPLICABLES AUX PRODUITS	11
6.2	RESPONSABILITE	12
7	SERVICES SPECIFIQUES	13
7.1	SERVICE DE MONTAGE ET D'INSTALLATION	13
7.2	LOI RELATIVE A L'INSTALLATION DES PNEUMATIQUES « HIVER »	13
7.3	GARANTIE DOMMAGES PNEUMATIQUES/JANTES.....	13
7.4	CONDITIONS PARTICULIERES RELATIVES AUX CHAINES NEIGE ET CHAUSSETTES.....	14
8	PROPRIETE INTELLECTUELLE.....	14
9	CONTROLE DES EXPORTATIONS	15
10	DROIT APPLICABLE ET COMPETENCE JURIDICTIONNELLE	18
11	QUI SOMMES-NOUS ?.....	18

1 DEFINITIONS

Les termes ci-dessous utilisés dans les présentes conditions générales de vente, tant au pluriel qu'au singulier, auront la signification suivante :

ALLOPNEUS	société ALLOPNEUS, société par actions simplifiée immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'Aix-en-Provence sous le numéro 327 125 878 et dont le siège social est CS 30470 - 13096 Aix-en-Provence Cedex 2, représentée par son représentant légal en exercice.
CLIENT	toute personne physique ou morale ayant la capacité de contracter, qui a la qualité de professionnel, c'est-à-dire qui agit dans le cadre de son activité professionnelle et qui navigue, prend connaissance, réserve, commande et/ou achète un PRODUIT ou un SERVICE proposé sur le SITE INTERNET.
CLIENT REVENDEUR	Parmi les Clients, les « Revendeurs » sont définis comme les Clients qui passent COMMANDE des PRODUITS en vue de les revendre et non de les utiliser pour leur compte.
CGV	les présentes conditions générales de vente que le Client accepte lors de la Commande.
COMMANDE	toute commande d'un PRODUIT ou SERVICE par le CLIENT sur le SITE INTERNET conformément à ces CGV.
PARTENAIRE	tout garage et/ou centre de montage désigné comme tel par ALLOPNEUS sur le SITE INTERNET proposant au CLIENT un SERVICE payant de montage de pneumatiques, faisant l'objet d'une facturation et de conditions générales indépendantes. Les PARTENAIREs sont des entités juridiquement distinctes et indépendantes d'ALLOPNEUS.
PRODUIT	tout PRODUIT proposé sur le SITE INTERNET et notamment, sans que la liste soit exhaustive, des pneumatiques pour véhicule (automobiles, motocyclettes, bicyclettes, quads, machines agricoles, poids lourds, machines pour entretien des espaces verts, kartings), des accessoires automobiles (jantes aluminium, boulons antivols, chaînes et autres accessoires relatifs aux pneumatiques) ainsi que des produits d'entretien (kit réparation, chambres à air).
SERVICE	tout service proposé sur le SITE INTERNET par ALLOPNEUS ou un PARTENAIRE et notamment, sans que la liste soit exhaustive, toute prestation de montage et équilibrage des pneumatiques. Ces SERVICES ne sont pas payables en ligne lorsqu'il s'agit des services rendus par des PARTENAIREs.
SITE INTERNET	désigne l'infrastructure, accessible à l'adresse : https://www.allopneus.com ou à l'adresse : https://pro.allopneus.com (pour les CLIENTS REVENDEURS) développée et exploitée par ALLOPNEUS, y compris toutes leurs composantes (notamment sans que la liste soit

exhaustive, des textes, sons, images fixes ou animées, vidéos, bases de données destinées à être consultées par le CLIENT pour connaître ses PRODUITS et / ou les SERVICES).

2 OBJET ET APPLICATION DES CGV

Ces CGV définissent les conditions et restrictions de vente que le CLIENT accepte en passant COMMANDE.

Toute COMMANDE suppose l'acceptation au préalable par ce dernier sans réserve des CGV ainsi que des conditions tarifaires en vigueur au jour de l'acceptation de la commande qui en font partie intégrante.

Le CLIENT reconnaît que ces CGV prévalent sur tous autres documents tels que prospectus, catalogues, documentation émanant du Vendeur, qui n'ont qu'une valeur indicative, et sur tout document émanant du CLIENT, tel que notamment les bons de commande ou conditions générales d'achat.

Ces CGV sont applicables uniquement aux CLIENTS ayant la qualité de professionnel comme indiqué à l'article 1. Toute personne qui n'agit pas à titre professionnel s'engage selon les conditions applicables aux consommateurs.

3 MODALITES DE COMMANDE

3.1 INSCRIPTION / CREATION ET UTILISATION DU COMPTE

L'accès au site pro.allopneus.com (réservé aux CLIENTS REVENEURS) et/ou la COMMANDE sont conditionnés à la création d'un compte.

Informations à fournir : Le CLIENT garantit que les données qu'il communique sont exactes et conformes à la réalité. Il s'engage à modifier ses informations sur son compte en cas de changement. Les informations que le CLIENT est invité à fournir sont traitées selon les modalités prévues par la politique de gestion des données personnelles disponible sur le SITE INTERNET.

La fourniture de fausses informations ayant entraîné l'impossibilité pour ALLOPNEUS d'exécuter ses obligations, notamment sans que la liste soit exhaustive, de livrer les commandes ne saurait engager la responsabilité de ce dernier de ce fait.

Identifiants de connexion : L'inscription au compte personnel se fait par la remise d'identifiants de connexion (adresse électronique et mot de passe choisis par le CLIENT). Le CLIENT reconnaît que ses identifiants et mot de passe sont strictement personnels et confidentiels. Il s'interdit, en conséquence, de les communiquer ou de les partager avec des tiers (à défaut, ALLOPNEUS sera en droit de résilier le compte du CLIENT).

Le CLIENT est responsable de l'utilisation de ces éléments d'identification par des tiers, qu'elle soit frauduleuse ou non et à ce titre ALLOPNEUS contre toute demande et/ou action basées sur une utilisation de ses identifiants. En cas de suspicion d'utilisation frauduleuse de ses identifiants, le CLIENT doit immédiatement informer ALLOPNEUS.

En aucun cas, ALLOPNEUS ne pourra être tenue pour responsable en cas d'usurpation de l'identité d'un CLIENT étant donné qu'il ne dispose pas des moyens techniques permettant de s'assurer de manière systématique de l'identité des personnes.

Utilisation du compte : le compte permet au CLIENT de consulter toutes ses COMMANDES et de suivre leur livraison, de gérer ses abonnements aux diverses newsletters.

Les pages relatives au compte personnel sont librement imprimables par le CLIENT en question mais n'ont qu'un caractère informatif destiné à assurer une gestion efficace de ses COMMANDES. Si les données contenues dans la rubrique compte personnel venaient à disparaître à la suite d'un cas fortuit ou d'une panne technique, la responsabilité de ALLOPNEUS ne pourrait être engagée, ces informations n'ayant aucune valeur probante mais uniquement un caractère informatif.

3.2 SELECTION DES PRODUITS ET FINALISATION DE LA COMMANDE

Pour passer COMMANDE, le CLIENT devra :

- Sélectionner les Produits, la quantité et les éventuels SERVICES et PRODUITS associés (accessoires hiver, kit réparation, etc.) souhaités et les ajouter à son panier

L'aide à la recherche mise en place par ALLOPNEUS n'est en aucun cas exhaustive et ne se substitue pas à l'appréciation du CLIENT qui devra préalablement à sa COMMANDE, vérifier les dimensions de ses pneumatiques et/ou de ses jantes compatibles avec le véhicule auquel ils sont destinés (données du fabricant du véhicule).

Pour la commande de jantes, le CLIENT déclare sur l'honneur avoir bien vérifié les dimensions des jantes ainsi que les côtes des trous de fixation auprès de son constructeur automobile. ALLOPNEUS ne pourra être tenu responsable de la non adéquation des jantes commandées par le Client à son véhicule.

La durée de validité du panier est de 20 minutes. Le panier a pour unique vocation de lister les PRODUITS choisis par le CLIENT et en aucun cas de les rendre indisponibles pour les autres utilisateurs et n'est en aucun cas une assurance d'acquérir les Produits au tarif indiqué dans le panier.

Valider la page récapitulative rappelant les prix unitaires des PRODUITS, la quantité commandée, le montant global de sa COMMANDE hors frais de livraison

Le CLIENT (hors CLIENTS REVENDEURS) a la possibilité de souscrire à la garantie dommage aux pneus ou à la garantie dommage aux jantes, en cochant la case prévue à cet effet. Le client reconnaît en cochant la case relative à cette garantie avoir pris connaissance et accepte les termes du contrat de garantie.

- S'inscrire ou saisir ses identifiants de connexion sur son compte s'il n'est pas connecté
- Choisir les modalités relatives à la livraison (mode et lieu de livraison) ainsi que le coût de la livraison (cf. article 5 des CGV).
- Entrer le cas échéant son code promo, accepter les CGV en cochant la case correspondante et procéder au paiement (cf. article 4 des CGV). LE CLIENT RECONNAIT AVOIR TELECHARGE ET IMPRIME LES CGV GRACE AU BOUTON PREVU A CET EFFET.

À ce stade, le CLIENT a la possibilité de modifier les PRODUITS choisis, son adresse de livraison et/ou de facturation, les modalités de livraison ainsi que le rendez-vous de montage choisi (s'il y a lieu).

3.3 VALIDATION DE LA COMMANDE

La COMMANDE ne devient ferme et définitive qu'après encaissement du paiement (à l'exception des cas de paiement par Lettre de Change Relevé) et réception de tous les documents exigés par ALLOPNEUS, sous réserve des exceptions ci-après.

Une fois le paiement validé par l'établissement bancaire concerné ALLOPNEUS adressera un e-mail au CLIENT accusant réception du paiement et récapitulant les détails de sa commande.

Indisponibilité d'un PRODUIT : Tous les articles présents sur le SITE INTERNET sont, sauf erreur ou dysfonctionnement informatique non imputables à ALLOPNEUS, disponibles et en stock dans les entrepôts de ALLOPNEUS. Cependant, compte tenu des délais nécessaires entre l'enregistrement d'une COMMANDE et d'un paiement, le CLIENT reconnaît et accepte que pendant ce délai, en cas de fin de stock, un PRODUIT puisse devenir indisponible. En cas d'indisponibilité d'un PRODUIT, ALLOPNEUS contactera le CLIENT lui proposant au choix un autre PRODUIT ou la résolution de la vente et le remboursement des sommes payées au plus tard dans les 30 (trente) jours. Il est également exceptionnellement possible qu'un produit puisse devenir disponible à un prix supérieur car il a été acquis auprès d'un autre fournisseur. Dans ce cas, la vente ne pourra pas être conclue si celle-ci constituerait une revente à perte conformément à l'article L442-5 du Code de commerce.

Refus de COMMANDE : ALLOPNEUS se réserve le droit de refuser une commande dans le cas où le CLIENT ne serait pas à jour de ses obligations de quelque nature que ce soit, et notamment sans que la liste soit exhaustive, un défaut de règlement ou défaut de communication de justificatifs lors d'une précédente COMMANDE. Dans ce cas, ALLOPNEUS en informera le CLIENT remboursera les sommes payées pour la COMMANDE au plus tard dans les 30 (trente) jours.

Prévention des fraudes : afin d'assurer la sécurité des transactions et pour répondre à la demande de prévention des fraudes en matière de vente à distance, ALLOPNEUS effectue des contrôles aléatoires sur la passation des COMMANDES. Dans ce cadre, ALLOPNEUS peut demander au CLIENT des pièces justificatives d'identité ou de domicile de moins de 3 mois (copie recto-verso de la carte d'identité ou du passeport en cours de validité, quittance EDF, facture d'eau, facture de téléphone ou avis d'imposition) pour la validation de la COMMANDE.

Les délais de livraison indiqués lors de la validation de la COMMANDE commenceront à courir à compter de la réception des pièces par ALLOPNEUS. À défaut de justificatifs suffisants, la COMMANDE ne sera pas validée et ALLOPNEUS remboursera le CLIENT des sommes payées dans un délai de trente (30) jours à compter de la demande de justificatifs de ALLOPNEUS ou de la réception, le cas échéant, des justificatifs insuffisants, et la vente sera résolue de plein droit.

3.4 COMMANDE PAR TELEPHONE

Le CLIENT peut passer commande par téléphone auprès du service commercial (numéro de téléphone disponible sur le SITE INTERNET, informations sur le coût au début de l'appel, pour les horaires voir article 11 en page 18).

Dans ce cas, les mêmes informations que pour une COMMANDE sur le SITE INTERNET seront demandées au CLIENT. ALLOPNEUS adressera une confirmation écrite de l'offre qui aura été proposée au CLIENT. Le CLIENT confirmera sa COMMANDE en communiquant à ALLOPNEUS ses modalités de paiement.

La passation de COMMANDE par téléphone vaut acceptation pleine et entière des présentes CGV.

4 PAIEMENT

4.1 PRIX

Les prix sont indiqués sur le SITE INTERNET et sont entendus en Euros, toutes taxes comprises (y compris l'éco-participation, taxe contributive à la récupération et au recyclage des pneumatiques usagés), hors frais de livraison. Les frais de livraison seront indiqués au CLIENT lors de la COMMANDE.

Ces prix sont fixés par ALLOPNEUS, à son entière discrétion, et peuvent faire l'objet de modifications et de variations au cours du temps, selon les cours du marché.

Les PRODUITS et le cas échéant, les SERVICES seront facturés sur la base des tarifs en vigueur au moment de la finalisation de la COMMANDE.

Les remises qui seraient éventuellement applicables seront affichées sur le SITE INTERNET. Aucun escompte n'est dû en cas de paiement comptant ou anticipé.

Pour certains PRODUITS présents sur le SITE INTERNET apparaît un prix barré, avec la mention « Prix manufacturier non remisé en vigueur ». Ce prix de référence correspond au prix catalogue du fabricant du PRODUIT.

Le cumul de promotion et/ou d'offre promotionnelle et/ou de réduction et/ou d'alignement de prix est strictement interdit.

En outre, ALLOPNEUS propose aux CLIENTS (hors CLIENTS REVENDEURS), à titre promotionnel sur le SITE INTERNET, de s'aligner sur le prix de vente des pneumatiques des pneumatiques (prix TTC frais de port standard inclus) pratiqué par les sites internet de vente en ligne de pneumatiques, français et livrant en France métropolitaine, pour des pneumatiques toujours en vente au moment de la passation de commande par le CLIENT, et d'offrir 2% de remise supplémentaire, sauf à ce qu'il résulterait de cet alignement une revente à perte.

À cette fin, le CLIENT devra prendre contact par téléphone avec ALLOPNEUS avant de passer COMMANDE afin de lui communiquer l'url du site internet concurrent offrant le produit à la vente à un prix inférieur. Si l'offre est applicable, ALLOPNEUS enregistrera sur la COMMANDE du CLIENT l'offre promotionnelle qui sera valable pendant 20 minutes à compter de la demande du CLIENT.

4.2 MOYENS DE PAIEMENT

Les moyens de paiement acceptés sont les suivants :

- Carte bancaire (CB-Visa-MasterCard-AMEX), paiement en plusieurs fois, Apple Pay ou PayPal : le CLIENT sera redirigé sur l'interface sécurisée, entièrement régie par le prestataire de services de paiement concerné, la société la société Apple ou PayPal.
- Lettre de change relevé à 15 jours sous réserve de l'accord d'ALLOPNEUS.

Le VENDEUR propose deux prestataires de paiement en plusieurs fois :

- Cofidis : [pour en savoir plus](#),
- Oney : [pour en savoir plus](#).

Le CLIENT garantit qu'il est pleinement habilité à utiliser le moyen de paiement dont il fait usage et que celui-ci donne accès à des fonds suffisants pour couvrir les coûts de la COMMANDE.

En aucun cas le CLIENT ne pourra payer par monnaie fiduciaire (monnaie ou billets de banque).

Sans préjudice de tous autres droits et recours, le défaut de paiement ou le rejet de la Lettre de Change Relevé à l'échéance de paiement entraînera, de plein droit, sans qu'une mise en demeure ne soit nécessaire, la facturation d'un intérêt de retard égal à 10 fois le taux d'intérêt légal appliqué aux sommes dues et au paiement d'une indemnité équivalente aux frais de recouvrement, sans que cette indemnité ne puisse être inférieure au montant forfaitaire fixé par les textes applicables (40 euros conformément à [l'article D441-5](#) du Code de commerce). En outre, en cas de retard de paiement, ALLOPNEUS se réserve le droit de suspendre l'expédition de toute COMMANDE effectuée par le CLIENT jusqu'au paiement intégral de la facture en souffrance, sans que cette suspension puisse être considérée comme une inexécution fautive.

Les PRODUITS vendus restent la propriété du VENDEUR jusqu'à l'encaissement complet de leur prix par ALLOPNEUS.

5 LIVRAISON

5.1 LIEU DE LIVRAISON

La livraison des PRODUITS est limitée uniquement à la France métropolitaine. Le CLIENT a le choix de se faire livrer sa commande chez un PARTENAIRE ou à domicile, à son adresse de facturation ou à une autre adresse. Le CLIENT reconnaît et accepte que seule une adresse physique de livraison est valide à l'exclusion de toute boîte postale.

Le CLIENT s'engage à communiquer à Allopneus une adresse de livraison correcte. En aucun cas Allopneus ne pourra être tenu pour responsable d'un défaut de livraison du a une mauvaise saisie de l'adresse de livraison par le CLIENT.

Dans le cas d'une livraison à un PARTENAIRE, le CLIENT s'engage à faire monter ses pneumatiques par ce PARTENAIRE au tarif indiqué par ce dernier, à défaut de quoi le PARTENAIRE serait en droit de demander au CLIENT toute indemnisation raisonnable en contrepartie de la prestation de réception et de stockage des pneumatiques. De plus, dans le cas où le CLIENT ne viendrait pas récupérer ses pneumatiques dans un délai d'un mois à compter de l'envoi par ALLOPNEUS d'une

lettre de mise en demeure adressée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, la vente sera considérée comme résiliée et les pneumatiques seront considérés comme la propriété de ALLOPNEUS. Ce dernier remboursera dans un délai de 30 jours le CLIENT du montant de la commande diminué des frais d'envoi et de retour des pneumatiques et des frais d'immobilisation susceptibles d'être demandés par le PARTENAIRE.

5.2 MODALITES DE LIVRAISON

Les PRODUITS sont expédiés, au choix du CLIENT par CIBLEX / TNT (« Livraison Express ») ou par transporteur (« Livraison Standard »).

Livraison Standard : la Livraison Standard intervient dans un délai indicatif de (30) trente jours ouvrés à compter de la validation de la COMMANDE.

Certains PRODUITS ou certains volumes de commande peuvent justifier un délai de livraison supérieur qui sera indiqué au CLIENT lors de la validation de sa COMMANDE.

Les Livraisons Standard sont gratuites pour les COMMANDES comprenant au moins 2 pneumatiques achetés.

Des frais pourront être applicables et seront indiqués lors de la COMMANDE ou sur devis pour :

- Les COMMANDES ne comprenant pas au moins 2 pneumatiques
- Les livraisons en Corse dont le coût varie selon le type de PRODUIT, le poids et le nombre d'articles commandés
- La livraison de jantes pour lesquelles des frais d'emballage pourront être facturés au CLIENT.

Livraison Express : le CLIENT peut choisir une Livraison Express payante. Dans ce cas, le CLIENT s'engage à lire et à accepter les conditions particulières de livraison applicables. Le CLIENT reconnaît et accepte que ce type de livraison est limité à la livraison de 4 pneumatiques uniquement des catégories tourisme, 4x4, utilitaires, Moto, Quad et en France métropolitaine exclusivement.

Le coût et les heures de livraisons afférents à la Livraison Express sont définis dans la rubrique « En savoir plus » accessible à partir de la page relative au choix du mode de transport dont le CLIENT reconnaît avoir pris connaissance et accepté avant la validation de sa COMMANDE.

Les COMMANDES sont susceptibles d'être livrées en plusieurs colis, en plusieurs fois et par différents transporteurs.

5.3 RETARD DE LIVRAISON

Les délais de livraison sont communiqués à titre indicatif et en aucun cas, le non-respect de ces délais ne pourra engager la responsabilité de ALLOPNEUS ni donner lieu à pénalités de retard, dommages-intérêts, compensation, retenues, refus de livraison ou annulation de commande.

5.4 RISQUES

Les Produits voyagent aux risques et périls du CLIENT à compter de l'expédition.

5.5 RECEPTION DES PRODUITS ET NON-CONFORMITE

A la réception des PRODUITS, le CLIENT devra s'assurer de leur bon état et de leur conformité à la COMMANDE et/ou au bon de livraison (notamment, les références et la quantité des PRODUITS) et/ou contre tout défaut apparent.

Lorsque la livraison des PRODUITS n'a fait l'objet d'aucune réserve écrite au moment de la réception, le CLIENT est présumé avoir reçu les PRODUITS en bon état et conformes à la commande. Il conviendra pour le CLIENT de prouver que la perte ou l'avarie a été causé avant la réception des PRODUITS.

En cas de perte ou d'avarie pendant le transport ou défaut constatée à la réception, il appartient au CLIENT de le refuser et/ou de faire toutes les constatations et réserves au transporteur par écrit sur le bon de livraison et de les confirmer par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte extra judiciaire dans un délai de trois (3) jours à compter de la réception des PRODUITS conformément à [l'article L. 133-3](#) du Code de commerce et à en informer ALLOPNEUS.

En cas de non-conformité des PRODUITS livrés ou si la commande est incomplète, le CLIENT devra informer ALLOPNEUS par écrit sans délai et au plus tard dans les 10 jours calendaires suivant la réception avec son numéro de COMMANDE, numéro de facture, noms et prénoms, date de son achat, description de la non-conformité et tous documents et justificatifs de la réalité des défauts constatés.

Si ALLOPNEUS confirme la non-conformité des PRODUITS, ALLOPNEUS procédera, à sa discrétion, au remplacement ou au remboursement desdits PRODUITS en échange des PRODUITS non conformes.

En cas de conformité des PRODUITS, les frais liés au traitement du retour et éventuels frais engendrés par la réclamation seront à la charge du CLIENT et pourront lui être facturés par ALLOPNEUS.

5.6 DROIT DE RETRACTATION

Le [droit de rétractation](#) n'est pas applicable dans les relations entre professionnels, à l'exception stricte des CLIENTS PROFESSIONNELS bénéficiant des dispositions de [l'article L221-3](#) du code de la consommation.

En application des dispositions sus visées, le code de la consommation étend les règles du droit de rétractation applicables aux relations entre consommateurs et professionnels aux contrats de prestation de service ou de vente de PRODUITS conclus entre deux professionnels hors établissement, à condition que l'objet n'entre pas dans le champ d'activité principale de l'entreprise cliente professionnelle Et que le CLIENT PROFESSIONNEL n'emploie pas plus de 5 salariés.

Le CLIENT PROFESSIONNEL répondant aux dispositions dérogatoires de [l'article L 221-3](#) dispose d'un délai de 14 (quatorze) jours calendaires à compter du lendemain de la réception de sa Commande pour exercer son droit de rétractation et retourner, à ses frais, les Produits qu'il a commandés pour quelque raison que ce soit, et pour annuler sa Commande. Ce délai court à compter du lendemain du jour de réception des Produits à domicile ou au centre de montage

Partenaires, le bordereau de livraison daté faisant foi. Si ce délai expire un samedi, un dimanche ou un jour férié, il est prolongé jusqu'au premier jour ouvrable suivant. Dans le cas d'une Commande portant sur plusieurs biens livrés séparément, le délai court à compter de la réception du dernier bien. La rétractation pourra être formulée :

- par téléphone au 0 809 400 315 (Service gratuit + prix appel) ;
- par voie électronique à l'adresse suivante : commercial@allopneus.com
- par courrier :
Allopneus
CS 30470
13096 Aix-en-Provence cedex 2.

Le CLIENT peut utiliser le formulaire joint à la fin des présentes conditions générales.

Le CLIENT dispose de la faculté d'indiquer par courrier le motif du retour (uniquement pour une question de traçabilité et d'amélioration des services).

Deux (2) possibilités sont proposées au Client pour le retour des Produits :

- Possibilité une :
Le retour des PRODUITS pourra être effectué par le transporteur choisi par ALLOPNEUS ou par ses fournisseurs. Les frais de retour sont à la charge du CLIENT. Les frais de retour forfaitaires sont de 11 (onze) euros TTC pour chaque PRODUIT retourné depuis la France métropolitaine (hors Corse), Principauté de Monaco, à l'exception des pneus Poids Lourds et agricole qui se feront sur devis. Ces frais seront déduits du remboursement de la COMMANDE.
- Possibilité deux :
Le retour des PRODUITS par un transporteur choisi par le CLIENT. Cette possibilité n'est pas ouverte en cas de livraison en station de montage à domicile (seul le retour des PRODUITS selon la possibilité une sera accepté).
Les PRODUITS doivent uniquement être retournés à l'adresse qui sera communiquée au CLIENT durant la procédure de retour, notamment sur son espace client ou par courrier électronique. Si des PRODUITS sont envoyés à une adresse différente de celle demandée, le VENDEUR pourra demander au CLIENT le paiement de frais supplémentaires. Dans le cas où plusieurs PRODUITS ont été commandés, ceux-ci seront susceptibles d'être renvoyés à des adresses différentes.

Toute COMMANDE confirmée pourra être expédiée, même dans le cas où une demande d'annulation aurait été faite avant la réception des produits. La prise en charge des frais de retours seront donc susceptibles d'être pris en charge par le CLIENT dès lors que sa commande est validée.

Les adresses communiquées au CLIENT dans le cadre d'une rétractation sont spécifiques à chaque PRODUIT concerné. Il ne sera nullement possible d'effectuer quelconque échange en se rendant directement à ces adresses, et aucun PRODUIT ne sera délivré au CLIENT à ces adresses.

Si dans le processus de rétractation le CLIENT opte pour un échange de PRODUIT, la COMMANDE initiale reste soumise à ces conditions.

ALLOPNEUS n'accepte pas les colis en port dû.

Tout risque lié au retour des Produits est à la charge du Client.

Après réception et vérification des Produits, ALLOPNEUS remboursera le client dans un délai de 14 (quatorze) jours maximum suivant la date à laquelle le droit de rétractation du Client a été exercé conformément à l'[article L.221-24](#) du Code de la consommation, selon le même mode de paiement qu'avait choisi le Client. Seront déduits du montant du remboursement les frais de transport retour si le Client a choisi le transporteur d'ALLOPNEUS.

À défaut de remboursement dans le délai de 14 (quatorze) jours suivant la date à laquelle le droit de rétractation du Client a été dûment exercé, ALLOPNEUS versera une somme majorée en fonction de la durée du retard, conformément à l'[article L.242-4](#) du Code de la consommation.

Le Client doit s'assurer avant tout montage du Produit vendu par ALLOPNEUS (pneus, jantes, chaînes et chaussettes notamment) de sa conformité et de sa compatibilité.

En cas de dépréciation des biens résultant de manipulations autres que celles nécessaires pour établir la nature, les caractéristiques et le bon fonctionnement des Produits, ALLOPNEUS pourra demander au Client le paiement d'une indemnité. Cette dépréciation est calculée en comparant la valeur du produit lors de son retour avec la valeur originale au moment de l'achat.

Pour obtenir un remboursement complet, nous vous recommandons donc de retourner le produit dans son état et emballage d'origine ou dans un emballage permettant une protection équivalente du bien.

En cas de rétractation, la livraison express étant un mode de livraison optionnel et plus coûteux, ALLOPNEUS n'est pas tenu de rembourser les frais supplémentaires si le Client a expressément choisi ce mode de livraison proposé par le Vendeur.

5.7 DELAI DE GARDE

En cas de non-distribution du colis du fait du CLIENT (client non joignable, client absent lors de la livraison, adresse erronée), le CLIENT est informé que le délai de garde du colis chez le transporteur peut être limité et que tous frais de garde et/ou de réexpédition pourront lui être refacturés.

6 GARANTIES ET RESPONSABILITES

6.1 GARANTIES APPLICABLES AUX PRODUITS

ALLOPNEUS garantit à tous ses CLIENTS que les PRODUITS proposés sur le SITE INTERNET sont conformes à la législation française en vigueur et que les pneumatiques sont homologués pour une conduite sur route exclusivement, sauf pneumatiques spécifiques (notamment pneumatiques agricoles ou pour véhicules de chantier).

Cette homologation des PRODUITS est subsidiaire à la conformité du véhicule sur lequel ils sont destinés à être montés et sous réserve que les tailles, notamment des jantes et pneumatiques, soient en conformité avec les prescriptions du constructeur du véhicule.

Le CLIENT est tenu de respecter strictement les prescriptions et les recommandations en matière de sécurité et de fiabilité relatives à l'utilisation (véhicule, gonflage, pression...), au montage et au stockage des pneumatiques.

Allopneus n'est en aucun cas responsable du choix des produits effectués par le Client, du mauvais stockage ou montage du (des) Produit(s) et de leur utilisation dans des conditions anormales. Seul le Client est responsable de la compatibilité des Produits commandés avec les prescriptions et recommandations constructeur du véhicule auxquels ils sont destinés.

ALLOPNEUS répond des défauts de conformité du PRODUIT existant lors de la délivrance ainsi que des vices cachés dans les conditions prévues aux [articles 1641 et suivants](#) du Code civil, à l'exclusion de toute autre garantie. La garantie des vices cachés est exclue à l'égard des CLIENTS exerçant une activité dans le domaine des pneumatiques.

En outre, les PRODUITS bénéficient de la garantie du fabricant du PRODUIT pendant la durée et aux conditions indiquées par le fabricant, disponible sur demande.

Enfin, le CLIENT (hors Revendeurs) a la possibilité de souscrire à la GARANTIE DOMMAGES AUX PNEUS ou à la GARANTIE DOMMAGES AUX JANTES proposée par ALLOPNEUS au titre d'un contrat de garantie supplémentaire comme indiqué à l'article 7.

6.2 RESPONSABILITE

Les équipements (ordinateur, logiciels, moyens de télécommunications, etc.) permettant l'accès au SITE INTERNET sont à la charge exclusive du CLIENT, de même que les frais de télécommunication induits par leur utilisation.

Le CLIENT reconnaît et accepte que nul ne peut garantir le bon fonctionnement de l'internet dans son ensemble. En cas d'impossibilité d'accès au site internet, en raison de problèmes techniques ou de toutes natures, le CLIENT ne pourra se prévaloir d'un dommage et ne pourra prétendre à aucune indemnité.

Les liens hypertextes présents sur le SITE INTERNET peuvent renvoyer sur d'autres sites internet et la responsabilité de ALLOPNEUS ne saurait être engagée si le contenu de ces sites contrevient aux législations en vigueur ou si la visite par le CLIENT du site lui causait un préjudice. La consultation et/ou l'utilisation de ces sites et sources externes accessibles par ces liens hypertextes sont régies par leurs propres conditions d'utilisation.

De manière générale, la responsabilité de ALLOPNEUS ne pourra être engagée que pour des dommages directs, prouvés et imputables à une faute de ALLOPNEUS, à l'exclusion de tout dommage indirect ou consécutif, notamment, à une perte économique, de chiffre d'affaires, de profits, d'affaires ou de clientèle. Dans toute la mesure permise par la législation applicable, si la responsabilité de ALLOPNEUS venait à se trouver engagée, pour quelque cause que ce soit, il est expressément convenu que le montant des dommages et intérêts et de toute réparation due par ALLOPNEUS au CLIENT, pour toutes causes confondues, sera strictement limitée et ne pourra excéder les sommes effectivement payées par le CLIENT en contrepartie de la fourniture du Produit qui est directement à l'origine du dommage.

7 SERVICES SPECIFIQUES

7.1 SERVICE DE MONTAGE ET D'INSTALLATION

ALLOPNEUS offre la possibilité au CLIENT de faire livrer les PRODUITS directement au sein de l'établissement de l'un de ses PARTENAIREs (centre de montage fixe ou mobile, si le PARTENAIRE accepte la réception des pneumatiques) en vue de la réalisation par le PARTENAIRE d'une prestation de montage et d'installation. Si le PARTENAIRE le propose, le CLIENT peut choisir l'option de prise de rendez-vous auprès du PARTENAIRE au moment de la COMMANDE.

En cas de montage à domicile, le CLIENT a le choix de se faire livrer les pneumatiques directement à son adresse ou à la Station de Montage à domicile. La prestation de montage à domicile ne peut s'effectuer que dans certaines localités et dans un lieu dégagé permettant l'accès et le stationnement de la station de montage à domicile sans violation du code de la route. Si le CLIENT n'annule pas le rendez-vous qu'il a pris avec le PARTENAIRE, ou a commandé des PRODUITS qui ne sont pas adaptés à son véhicule, le CLIENT s'engage également à payer d'éventuels frais de déplacements qui pourraient être réclamés par le PARTENAIRE.

La diffusion des coordonnées des différents PARTENAIREs de ALLOPNEUS n'est fournie qu'à titre indicatif et rien ne contraint le CLIENT à avoir recours aux services desdits PARTENAIREs. Cet annuaire des PARTENAIREs est un service fourni par ALLOPNEUS, accessoire à son activité principale de vente de PRODUITS.

LES PARTENAIREs SONT DES ENTITES JURIDIQUEMENT DISTINCTES DE ALLOPNEUS, CE DERNIER NE POURRA DONC EN AUCUN CAS ETRE RESPONSABLE DE LA PRESTATION DE MONTAGE, DEMONTAGE ET D'UNE MANIERE GENERALE DE LA RELATION ENTRE LE CLIENT ET LE PARTENAIRE QUI EST SOUMISE DIRECTEMENT AUX DISPOSITIONS CONTRACTUELLES DE CE DERNIER.

7.2 LOI RELATIVE A L'INSTALLATION DES PNEUMATIQUES « HIVER »

Conformément à l'article 3 de l'arrêté du 24 octobre 1994, l'application d'un autocollant doit être apposé à l'intérieur du véhicule du CLIENT aisément visible par le conducteur quand l'indice de vitesse maximum des pneus hiver est inférieur à l'indice de vitesse maximum constructeur du véhicule. Cet autocollant est disponible sur demande par e-mail ou par courrier.

7.3 GARANTIE DOMMAGES PNEUMATIQUES/JANTES

Pour les PRODUITS achetés sur le SITE INTERNET, ALLOPNEUS offre au CLIENT (hors CLIENTS REVENDEURS) la possibilité de souscrire, en ligne, une garantie dommage pour les pneumatiques et/ou une garantie dommage pour les jantes.

Cette garantie est souscrite par le CLIENT en cochant la case prévue à cet effet dans la passation de commande. En cochant cette case, le CLIENT reconnaît avoir pris connaissance et accepté les termes et conditions de cette garantie, et notamment les articles relatifs à l'objet de la garantie, aux exclusions de garantie, aux montants et à l'octroi du remboursement et à la procédure de déclaration de dommage.

7.4 CONDITIONS PARTICULIERES RELATIVES AUX CHAINES NEIGE ET CHAUSSETTES

Les chaines neige et chaussettes neige sont un équipement de sécurité pour véhicules qui doit être placé sur et autour des pneumatiques du véhicule et dont le choix est basé sur des critères stricts.

Avant toute commande de chaines neige OU de chaussettes, le CLIENT sera tenu sous sa seule responsabilité :

1. De s'assurer que le véhicule est considéré comme « chainable » dans son carnet d'entretien.
Attention, la compatibilité des chaines neige renseignée par défaut sur le SITE INTERNET dans une recherche par dimension garantit que le modèle sélectionné est adapté aux dimensions des roues, mais cette compatibilité ne s'applique pas aux véhicules non chainables.
2. De s'être assuré de la conformité des chaines choisies avec les préconisations du fabricant telles que mentionnées dans les catalogues mis à disposition par chaque fabricant sur le SITE INTERNET (<https://www.allopneus.com/conseils-pneus/hiver/#catalogues>) eu égard à la marque, au modèle, à la taille de pneus et éventuellement au PTC de son véhicule.
3. En outre, le CLIENT doit respecter strictement les prescriptions techniques et les recommandations de sécurité du fabricant de chaines neige ou chaussettes neige, relatives notamment au stockage (consignes de nettoyage, graissage, séchage...), au montage et à l'utilisation de ces chaines et chaussettes.

De ce fait, le CLIENT ne pourra en aucun cas rechercher la responsabilité d'ALLOPNEUS en cas de mauvais choix et usage du PRODUIT.

ALLOPNEUS ne pourra donner suite à aucune réclamation relative à la non-compatibilité des chaines neige sur un véhicule non chainable ou de chaînes qui ne seraient pas adaptées à son véhicule.

ALLOPNEUS ne saurait être reconnue responsable des éventuelles conséquences dommageables auxquelles serait confronté le CLIENT suite à l'installation des PRODUITS acquis par ses soins. Celui-ci est tenu de se référer à la notice d'utilisation et/ou de montage fourni avec le PRODUIT commandé. Il est précisé qu'il appartient au CLIENT de vérifier les caractéristiques de son véhicule avant de passer commande.

8 PROPRIETE INTELLECTUELLE

Droits d'ALLOPNEUS : Le SITE INTERNET est la propriété de ALLOPNEUS. Il est protégé par les lois et traités internationaux en matière de droits d'auteur, ainsi que par d'autres lois et traités internationaux en matière de propriété intellectuelle.

Tous les droits relatifs au SITE INTERNET et au concept d'ensemble de l'activité de ALLOPNEUS, à leur caractère original et innovant notamment les droits de propriété intellectuelle sur les textes, les créations littéraires et artistiques, graphiques (y compris les photographies) et audiovisuelles, les développements informatiques, les développements HTML et autres œuvres de l'esprit et, plus généralement, toutes créations susceptibles d'être protégées par le droit de

la propriété intellectuelle comme les images, les logos, la mise en forme, la charte graphique, la structure, l'ergonomie, les codes couleurs, les typographies, les polices de caractère, les éléments graphiques de base, l'organisation graphique des écrans, la mise en page, les fonds de page, l'identité visuelle du SITE INTERNET, les éléments sonores ou les marques appartiennent à ALLOPNEUS ou sont régulièrement exploitées par ce dernier, sans aucune limitation.

En particulier, ALLOPNEUS est titulaire, sans que la liste soit exhaustive, des marques « allopneus » et « allopneus.com » déposées auprès de l'INPI le 11 septembre 2009 sous les numéros respectifs 3675579 et 3675580.

L'imitation ou la reproduction, en tout ou partie des droits de propriété intellectuelle de ALLOPNEUS, sur quelque support que ce soit et notamment à titre de nom de domaine, de méta-tags ou de mots clefs sans l'autorisation préalable de ALLOPNEUS ou de son mandataire pourra donner lieu à des poursuites judiciaires notamment sur le terrain de la contrefaçon.

Contributions : Les CLIENTS disposant d'un compte se voient offrir la faculté de contribuer au contenu du SITE INTERNET, par la publication de commentaires pouvant porter sur les PRODUITS ou sur les prestations et l'accueil des PARTENAIRES en matière de montage. Les commentaires devront être apportés en français et seront soumis à validation préalable.

Le CLIENT garantit ALLOPNEUS de toutes réclamations éventuelles de tiers à son encontre en raison de la violation par le CLIENT des droits des tiers ou d'une législation applicable.

Les contributeurs concèdent, à titre gratuit, à ALLOPNEUS du SITE INTERNET qui l'accepte, le droit de publier le contenu en question sur le SITE INTERNET, les newsletters et les sites de ses PARTENAIRES, dans le respect de ses droits moraux. Il est entendu que toutes les contributions peuvent être modifiées ou supprimées par leur auteur sur simple demande formulée auprès de ALLOPNEUS.

9 **CONTROLE DES EXPORTATIONS**

Positions du groupe Michelin auquel appartient le VENDEUR

Le CLIENT reconnaît que le Groupe Michelin auquel appartient le VENDEUR a défini des Positions du Groupe, qui consistent en la liste des pays vers lesquels le VENDEUR refuse et interdit toute vente directe ou indirecte (y compris le transit à travers ces pays) qui, à la date du Contrat, comprend Cuba, l'Iran, la Corée du Nord, la Syrie, la Russie. Ces positions de groupe, qui peuvent contenir des dispositions plus restrictives que les restrictions commerciales telles que définies ci-dessous, sont fondées sur des considérations commerciales et d'autres préoccupations en matière de conformité, y compris, mais sans s'y limiter, les préoccupations en matière de blanchiment d'argent et de corruption et les préoccupations liées au financement du terrorisme. Ces Positions de Groupe s'appliquent aux Produits vendus en tant que pièces de rechange ou incorporés dans un ensemble de niveau supérieur (tel qu'une unité montée, un véhicule terrestre, un avion, etc...). Le Client doit respecter ces Positions. Le VENDEUR se réserve le droit de modifier régulièrement cette liste de pays pendant la durée du présent Accord. Le Client n'est tenu de se conformer à cette modification que si et dans la mesure où cette modification a été notifiée par écrit au Client.

Restrictions commerciales

Le CLIENT doit se conformer à toutes les lois et réglementations applicables en ce qui concerne la fourniture, la vente, le transfert, l'exportation, le retransfert ou la réexportation des PRODUITS, y compris, mais sans s'y limiter, celles relatives aux sanctions commerciales (y compris, mais sans s'y limiter, les embargos complets ou sectoriels et les parties restreintes) et aux contrôles à l'exportation (y compris, mais sans s'y limiter, les produits militaires ou à double usage), définies ci-après comme des « restrictions au commerce ». Pour éviter toute ambiguïté, toutes les lois et réglementations applicables pourraient inclure celles provenant des Nations Unies, de l'Union européenne, de l'OSCE ou des États-Unis d'Amérique.

Le Client ne doit pas faire en sorte que le VENDEUR ou le Groupe auquel appartient ce dernier risque, directement ou indirectement, une violation potentielle de toute Restriction commerciale applicable. En outre, le CLIENT s'engage à ne pas fournir, vendre, transférer, exporter, retransférer, réexporter ou mettre à disposition ou utiliser de toute autre manière tout PRODUIT fourni par le VENDEUR dans le but de contourner, d'é luder ou d'éviter toute Restriction commerciale applicable.

Le CLIENT ne doit fournir, vendre, transférer, exporter, retransférer, réexporter, mettre à disposition ou utiliser les PRODUITS que dans la mesure permise par la loi applicable et ne doit pas fournir, vendre, transférer, exporter, retransférer, réexporter ou rendre disponible de toute autre manière, directement ou indirectement, les PRODUITS :

- À toute personne, entité ou organisme résident, situé, enregistré, incorporé, domicilié ou ayant son siège social dans une juridiction ciblée par des restrictions commerciales applicables ;
- À toute « Personne faisant l'objet de restrictions » : Personne soumise à des restrictions désigne toute personne, entité ou organisme : (i) spécifiquement désigné ou répertorié en vertu des Restrictions commerciales ; (ii) détenue ou contrôlée par toute personne spécifiquement désignée ou répertoriée sous les restrictions au commerce ; ou, (iii) agissant pour ou au nom de toute personne spécifiquement désignée ou inscrite sur la liste des Restrictions au Commerce et pour toute utilisation, fin ou activité qui est interdite ou autrement restreinte en vertu des restrictions commerciales,

Lorsque le VENDEUR a des motifs raisonnables de soupçonner qu'un PRODUIT peut être ou a été fourni, vendu, transféré, exporté, retransféré, réexporté, autrement mis à la disposition d'une juridiction ciblée par des Restrictions commerciales applicables, ou à une Personne soumise à des restrictions, ou pour toute utilisation, fin ou activité interdite ou autrement restreinte en vertu des Restrictions commerciales, le VENDEUR se réserve le droit de :

- Suspendre immédiatement l'exécution de l'Entente en vertu de l'Accord ;
- Demander des informations supplémentaires ou des preuves documentaires au Client, y compris, mais sans s'y limiter, afin de vérifier l'utilisation finale ou l'utilisateur final des Produits :
 - Toutes licences, autorisations, permis ou approbations obtenues par le Client en ce qui concerne la fourniture, la vente, le transfert ou l'exportation des Produits ;
 - Tous les certificats d'utilisateur final ou engagements fournis au Client ;
 - Tout document d'expédition ou commercial, y compris : les factures ; ou, des connaissements,

- Prendre toute autre mesure appropriée et proportionnée concernant sa relation commerciale avec le Client.

Le Client certifie qu'à la date des présentes, ni le Client, ni l'une des Sociétés du Groupe du Client, ni aucun de leurs administrateurs ou dirigeants respectifs ne sont des Personnes soumises à des restrictions. Le Client doit informer immédiatement le VENDEUR si le Client, ou l'une des Sociétés du Groupe du Client, ou l'un de leurs administrateurs ou dirigeants respectifs, devient une Personne soumise à des restrictions. En outre, le Client informera immédiatement le VENDEUR s'il a connaissance ou s'il a des motifs raisonnables de soupçonner que le Client, ou l'une des sociétés du Groupe du Client, ou l'un de leurs administrateurs ou dirigeants respectifs peut devenir une Personne Restreinte.

Dans le cas où un PRODUIT fourni par le VENDEUR est réapprovisionné, revendu, transféré, réexporté, redistribué ou autrement mis à la disposition d'un tiers, le Client doit prendre toutes les mesures raisonnablement nécessaires pour s'assurer que ces tiers : (a) se conforment à toutes les Restrictions commerciales applicables et aux Positions du Groupe du VENDEUR ; et (b) ne pas amener le VENDEUR à enfreindre, directement ou indirectement, les restrictions commerciales applicables ou les positions du Groupe Michelin auquel il appartient.

Le CLIENT s'engage à indemniser et dégager le VENDEUR et le groupe Michelin auquel il appartient, de toute responsabilité en cas de pertes, coûts, réclamations, causes d'action, dommages, responsabilités et dépenses, y compris les honoraires d'avocat, les frais de litige ou de règlement et les frais de justice, découlant de tout non-respect des Restrictions commerciales ou des Positions du Groupe du VENDEUR par le CLIENT. Le CLIENT est responsable de tout acte ou omission du CLIENT, de ses dirigeants, employés, sociétés affiliées, agents, fournisseurs ou sous-traitants à quelque niveau que ce soit, dans l'exécution de l'une de ses obligations en vertu de la présente clause.

Sanctions et contrôle des exportations concernant la Russie, la Biélorussie et les régions sanctionnées de l'Ukraine (région de Crimée et les oblasts de Donetsk, Kherson, Louhansk et Zaporijjia ou toute autre région de l'Ukraine qui pourrait devenir sanctionnée à l'avenir)

Le CLIENT s'engage à ne pas vendre, exporter ou réexporter, transiter, directement ou indirectement, vers, à l'intérieur ou à travers la Russie, la Biélorussie ou les régions sanctionnées de l'Ukraine, ou pour utilisation en Russie, en Biélorussie ou dans les régions sanctionnées de l'Ukraine, des biens ou des technologies fournis en vertu du présent Accord ou en relation avec celui-ci qui entrent dans le champ d'application des régimes de sanctions applicables imposés par les juridictions concernées (notamment les États-Unis d'Amérique, Union européenne, Canada, Royaume-Uni) applicables aux territoires énumérés ci-dessus. Le CLIENT s'engage à ne prendre aucune mesure susceptible d'exposer les entités ou les employés du VENDEUR ou du Groupe auquel il appartient, à une responsabilité potentielle au titre des mêmes mesures de sanction. Pour éviter toute ambiguïté, il est interdit au CLIENT recevant des produits provenant des États-Unis/d'une juridiction américaine de les exporter directement et indirectement, de les réexporter, de les transférer à l'intérieur ou à travers ceux-ci, ou de les utiliser dans les pays et territoires énumérés ci-dessus.

Le CLIENT s'efforcera de s'assurer que l'objet du présent article est respecté par tout tiers situé en aval de la chaîne commerciale, y compris par d'éventuels revendeurs.

Le CLIENT doit mettre en place et maintenir un mécanisme de surveillance adéquat pour détecter tout comportement de tiers en aval de la chaîne commerciale, y compris par

d'éventuels revendeurs, qui contreviendrait à l'objectif des présentes dispositions. Le CLIENT est également conscient des risques juridiques punitifs potentiels liés au contournement des sanctions imposées à l'encontre de ces pays ou régions par l'utilisation de pays tiers qui n'imposent pas de sanctions à l'encontre de ces pays ou régions. En conséquence, le CLIENT s'engage à faire preuve de diligence raisonnable, y compris la détection de signaux d'alarme, sur l'utilisation ou le commerce de tout PRODUIT ou service du VENDEUR ou du Groupe auquel il appartient, afin d'éviter d'impliquer des produits, services, sociétés ou employés de ces derniers dans une transaction ou une activité qui pourrait les exposer à une responsabilité potentielle au titre des régimes de sanctions applicables.

Toute violation du présent Article constitue une violation substantielle d'un élément essentiel du Contrat, et le VENDEUR est en droit de rechercher des recours appropriés et de prendre les mesures appropriées, y compris, mais sans s'y limiter :

- la suspension immédiate de l'Accord ;
- et/ou la résiliation immédiate du présent Contrat ;
- et une pénalité pouvant aller jusqu'à 100 % (i) de la valeur totale de l'Accord ou (ii) du prix des biens et services vendus ou exportés, selon le montant le plus élevé.

Le CLIENT s'engage à informer immédiatement le VENDEUR de toute information ou connaissance indiquant un non-respect du Présent Article, y compris notamment toute activité pertinente de tiers susceptible de contrevenir à l'objet du présent Article. Le CLIENT est tenu de mettre à la disposition du VENDEUR toute information relative au respect des obligations prévues au présent Article dès que raisonnablement possible à compter de la demande écrite de ces informations.

10 DROIT APPLICABLE ET COMPETENCE JURIDICTIONNELLE

Les présentes conditions générales de vente sont soumises à la loi française à l'exclusion de toute autre convention internationale applicable y compris la convention de Vienne sur la vente internationale de marchandises du 11 avril 1980.

Si le CLIENT a la qualité de commerçant, toute action judiciaire relative à la conclusion, l'interprétation, l'exécution ou la cessation de la relation contractuelle entre Allopneus et le CLIENT sera de la compétence du tribunal de commerce d'Aix-en-Provence.

11 QUI SOMMES-NOUS ?

Le SITE INTERNET www.allopneus.com est édité par la société ALLOPNEUS, Société par actions simplifiée au capital de 54.990€ immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'Aix-en-Provence sous le numéro B 327 125 878 et dont le siège social est : CS 30470, 13096 Aix-en-Provence Cedex 2 représentée par son directeur général en exercice.

Le directeur de la publication du SITE INTERNET est Damien Bonnabel.

- Numéro d'identification Unique (IDU) pour la Responsabilité Élargie du Producteur : FR011561-160N2L
- N° de TVA intracommunautaire : FR31327125878
- Numéro ORIAS : 13005982 (Activité d'intermédiation à titre accessoire)

Les hébergeurs du site sont les sociétés :

- Free Pro – 3 rue Paul Brutus – CS 70676 – 13344 Marseille CEDEX 15
- OVH, 2 rue Kellermann - 59100 Roubaix – France, +33 820 320 363,

Vous pouvez contacter la société ALLOPNEUS :

- Par téléphone au : 0 809 400 315 (Service gratuit + prix appel)
Les horaires sont du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h30 et le samedi de 9h00 à 17h00.
- Par voie électronique à l'adresse suivante : commercial@allopneus.com
- Par voie postale à l'adresse suivante :
ALLOPNEUS
CS 30470
13096 Aix-en Provence - Cedex 2

MODÈLE DE FORMULAIRE DE RÉTRACTATION

Réservé aux Clients professionnels répondant aux conditions de [l'article L 221-3](#) du Code de la consommation

(Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat.)

À l'attention de ALLOPNEUS –

- Par email : commercial@allopneus.com
- Par téléphone, au 0 809 400 315
- Par courrier :
Allopneus
CS 30470
13096 Aix-en-Provence cedex 2]

Je/nous (*) vous notifie/notifions (*) par la présente ma/notre (*) rétractation du contrat portant sur la vente du bien (*) /pour la prestation de services (*) ci-dessous :

Commandé le (*)/reçu le (*) :

Nom du(des) consommateur(s) :

Adresse du(des) consommateur(s) :

Date : ____ / ____ / ____

Signature du(des) consommateur(s) (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier) :

(*) Rayez la mention inutile.